

- EDITORIAL -

COMME LE RETOUR D'UNE SAISON . . .

Ce septième Bulletin Municipal arrivera dans chaque foyer champronnais à la fin de cette année 1988 pour laquelle vous retrouverez les moments forts dans les pages suivantes.

Ce Bulletin se veut être un peu la mémoire collective de Champrond, on y trouve les moments de Fête et les moments de tristesse d'une année ; on y fait référence dans certaines circonstances .

Nous savons, parce que vous nous le dites, que vous gardez les numéros de chaque année comme on conserve les photos de famille, ou les menus de repas de fête ; vous attendez ce Bulletin comme on attend le retour d'une saison...

Merci de votre fidélité . . . Ce Bulletin est le fruit d'un travail en équipe, il faut remercier tous ceux qui collaborent à sa réalisation :

* Chaque rédacteur occasionnel ou fidèle qui met un point d'honneur à nous parler d'un aspect de Champrond qu'il connaît particulièrement .

* Toutes nos félicitations et nos compliments à Monsieur MICONNET et à son gendre qui nous offrent la magnifique couverture de ce Bulletin et cette année "La Tour de Guet" nous propose un site méconnu de Champrond.

* Tous nos remerciements aussi au Chef de Brigade de la Gendarmerie qui nous a préparé le dossier "SECURITE" de ce numéro, avec plein de renseignements pratiques.

La Gendarmerie de Champrond qui vient de fêter ses 100 ans de présence dans notre Commune nous montre, si besoin en était, une belle vitalité et une parfaite intégration dans notre collectivité.

Nous souhaitons qu'au gré des pages, nous répondions à votre attente, il reste à vous présenter, à l'occasion de la nouvelle année, nos vœux les plus sincères pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers. Que 1989 vous soit particulièrement favorable et vous apporte les plus grandes satisfactions familiales et professionnelles.

S O M M A I R E

- Editorial : "Comme le retour d'une saison . . ."
- Le Mot de Monsieur le Maire : " Au revoir 88 Bonjour 89. . .
- Rétrospective 88 : Etat-Civil - départs et arrivées - infos pratiques.
- En feuilletant le grand livre de 1988
- Elections municipales : rencontre avec Mr le Maire.
- Le Bilan d'un mandat.
- Palmarès du concours des maisons fleuries 1988.
- Histoire locale : au temps des diligences
- 1789 - 1989 : Champrond à la Révolution.
- Un aspect de Champrond : en visite à l'élevage du Bois-Landry.
- En souvenir du Centenaire de la Gendarmerie.
- La sécurité sur les tracteurs agricoles.
- La Sécurité ne concerne pas que les autres.
- Test : Etes-vous prudent face aux risques de vol ?
- Echos des Associations locales.
- Calendrier communal des Fêtes 1989.
- La Téléalarme.
- Pages de l'ADMR et de la Croix-Rouge.

AU - REVOIR 1988

" Une année qui finit , c'est une pierre jetée au fond de la citerne des âges et qui tombe avec des résonances d'adieu"

F. van den Bosch.

LE MOT de
Monsieur MICHEL

En cette période de repos de la nature , il est bon de faire le bilan de cette année qui s'achève pour notre Commune.

Les Elus ont la tâche importante de faire de Champrond un bourg accueillant et où il fait bon vivre. L'équipe municipale œuvre pour cela et compte sur la bonne volonté de tous ; pour qu'il le devienne plus encore.

De nombreux travaux sont venus ponctuer cette année et la volonté de la Municipalité de maintenir en état son patrimoine (bâtiments - chemins - réseaux...) s'accompagne d'un autre souhait : celui de limiter la pression fiscale ; c'est ainsi que le budget primitif 1988 a été adopté sans augmentation des taux des taxes locales.

Ce savant équilibre , nous espérons qu'il soit possible de le maintenir longtemps.

Cette année a vu aussi partir bon nombre de nos concitoyens et l'arrivée de nouveaux habitants et résidents . Ce n'est pas moins de 12 maisons qui ont changé de propriétaires en 1988. BIENVENUE à tous ces nouveaux Champronnais...

Ces mouvements de population , véritable phénomène de société , prouve que notre Commune demeure attractive , et j'y vois personnellement plusieurs raisons :

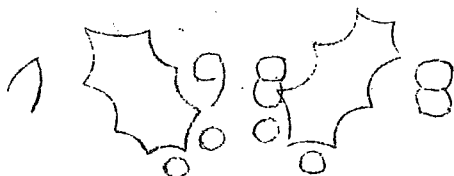
- la qualité de son environnement .
- une communication routière facile.
- la présence de services essentiels (commerces - professions libérales - services publics ...)

Je pense que ces atouts sont très importants et qu'un jour notre Commune subira la mutation dont elle a besoin.

C'est en ce sens que je travaille avec l'équipe municipale ; 1988 a vu démarrer l'opération " Mieux se faire connaître" dans le cadre du SIVOM de La Loupe, en vue d'attirer d'éventuelles unités de production.

Récemment , une autre structure a vu le jour afin d'adhérer à un CRIL (Contrat Régional d' Initiative Locale) qui agira dans des domaines aussi divers que l'Agriculture , le Commerce , le Tourisme et les Loisirs , l'environnement et l'Urbanisme.

1988 s'achève donc dans l'espoir et demain j'en suis sûr notre VOLONTE de deviendra REALITE.



BONJOUR

1989 . . .

L'année s'achève à peine que nous portons déjà notre regard sur l'année à venir.

L'An 1989 sera ponctué de rendez-vous dont on connaît d'ores et déjà les temps forts :

Année du Bicentenaire de la Révolution .

Je souhaite que cette commémoration soit l'occasion de regrouper les associations champronnaises et toutes les bonnes volontés . C'est en ce sens que vous êtes tous invités à une réunion de préparation le Samedi 14 Janvier 1989. Nous y définirons les différentes formes que prendra cet événement à l'échelle de notre Commune.

MARS 89 : renouvellement du Conseil Municipal

Acte important dans la vie d'une Commune où chaque administré détient la possibilité de désigner les femmes et les hommes qui conduiront les destinées de la Commune pour les six ans à venir.

C'est dans un souci de clarté , et afin que chaque électeur choisisse en toute sérénité que je propose comme en 1983 de constituer une liste unique ouverte à tous ceux et celles qui brigueraient une fonction élective.

Les personnes qui désirent poser leur candidature viendront s'inscrire à la Mairie , avant le 31 Janvier 1989 , afin d'organiser ces élections dans les meilleures conditions possibles.

Et puis il y a toutes ces dates que vous trouverez dans le calendrier communal des Fêtes . Notez ces rendez-vous afin qu'ils aient le succès que vous leur souhaitez qu'ils méritent et votre présence à ces manifestations seraient une grande marque d'encouragement et de remerciements à tous ces bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie au bénéfice des autres.

Autre projet pour cette année nouvelle : la mise en place de circuits de randonnée pédestre qui vous feront découvrir les "chemins creux" de notre Commune.

Je lance d'ailleurs un appel à toutes les personnes qui aiment cette activité saine qu'est la "marche à pied " pour venir nous aider à la création de sentiers pédestres. Se faire connaître en Mairie.

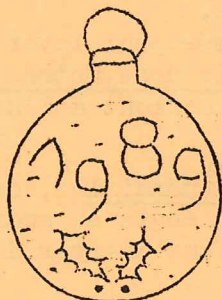
Comme vous le constatez , l'année sera riche en événements de toute nature; je souhaite que chaque Champronnais et chaque Champronnaise s'implique au mieux dans sa Commune et pour sa Commune qui ne pourra vivre que parce que chacun aura apporté sa pierre à l'édifice.

Je vous assure de mon entier dévouement et vous exprime les souhaits bien sincères pour vous-même , vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

B O N N E A N N E E A T O U S .

Le Maire.

P. MICHEL.



ETAT-CIVIL 1988

NAISSANCES : BOURNISIEN Jérémi né le 25 Avril 1988
MAUNY Florie née le 16 Juin 1988
MOLLIER Pierre né le 25 Juin 1988
LEKEHAL Djunila née le 19 Octobre 1988.

Bienvenue également à Samira , petite Djiboutienne , adoptée par Mr et Mme BRIHAYE de Beaurepaire.

MARIAGES : COTTEREAU Michel - BOURGETEL Christèle le 09 Juillet 1988.
DESVAUX Francis - LATIMIER Nathalie le 30 Juillet 1988.

DECES : BAZOGE Maurice décédé à La Loupe le 04 Janvier 1988.
VILLEFAILLEAU Blanche épouse RYEZ décédée à Champrond le 08/02/88.
MOURIER Veuve DUHAMEL Léonie décédée à Le Coudray le 05 Mai 1988.
DENIAU Roland décédé à Nogent le Rotrou le 28 Juin 1988.
DELAPORTE Henriette Veuve MAFFEIS décédée à Le Coudray le 04/07/88
PLART Jean-Claude décédé accidentellement à Champrond le 26/08/88.
TOUZEAU Madeleine Veuve MOTTE décédée à Champrond le 02 Octobre 88.
GRIVEL Jacques décédé à Le Coudray le 28 Octobre 1988.
GAUDICHEAU Jeanne Veuve CHAPOTOT décédée à Le Coudray le 29/10/88.
FALIES Germaine Veuve MAGUET décédée à Chartres le 12 Décembre 1988.

DEPARTS ET ARRIVEES :

- A la gendarmerie : M. DIOT succède à M. TANFIN parti en retraite.
- A la Poste : Mr YEYONDE a pris ses fonctions de receveur rural après un long intérim.
- Mouvements dans le Commerce local :
 - * Mme JACQUES succède à Mr et Mme RIEANT à l'Hôtel-Restaurant "Le Sébastopol".
 - * Mr et Mme JOURDAIN ont repris la Station-Service tenue précédemment par Mr et Mme GUILLEMET.

Nous leur souhaitons à tous une bonne adaptation à Champrond.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES :

- 1°) Il nous semble important de rappeler que la Perception assure deux permanences par semaine à Champrond : le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h. Ces permanences qui ont été le fruit d'une négociation avec les Services du Trésor , ne semblent pas toujours avoir la fréquentation qu'on pourrait attendre par négligence ou méconnaissance de ce Service. Alors n'attendons pas que cette permanence soit supprimée pour lever les bras au ciel , agissons pour conserver ce service public dans notre Commune, en remplissant notre devoir de contribuable par un déplacement à l'une des deux permanences (petite salle près de la Mairie).
- 2°) La découverte récente d'une bombe de la dernière guerre mondiale , dans un bois de Champrond , est l'occasion de rappeler que tout engin de guerre est synonyme de mort et que si vous en trouvez un il vous faut alerter d'urgence la Gendarmerie ou la Mairie.

Le 28 Juin 1988 , en soirée , nous apprenions le décès de Monsieur Roland DENIAU , ancien Maire de Champrond en Gâtine.

Né en 1900 , Monsieur DENIAU arriva en 1936 à Champrond en Gâtine en tant qu'instituteur - secrétaire de Mairie. Il avait commencé sa carrière dans l'Education Nationale à Saint-Bomer.

Il fit admettre ses droits à la retraite en 1960 ; il était décoré des palmes académiques.

Homme de contact , Mr DENIAU fut secrétaire de la caisse locale de réassurance agricole mutuelle et correspondant de la Caisse d'Epargne.

Homme public , Mr DENIAU assura un mandat de Maire de Champrond de 1971 à 1977.

Une figure de la vie champronnaise s'en est allée ; de Monsieur DENIAU nous garderons le souvenir d'un homme ferme dans ses convictions mais simple et disponible pour tous.

Dans le cadre des activités organisées par la Bibliothèque de Champrond en Gâtine, une exposition de peinture et de sculpture intitulée "Les Artistes Champronnais et leurs Amis" s'est déroulée les 30 Avril et 1er Mai 1988.

Ayant recensé une dizaine d'artistes sur le territoire de la Commune , la Bibliothèque a voulu offrir aux Artistes locaux un espace où l'on puisse découvrir les facettes de leur talent.

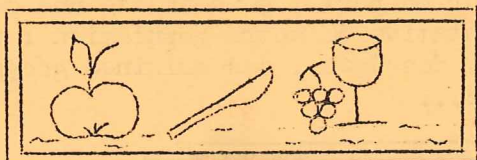
Pendant les mois qui précédèrent "l'événement " , l'équipe des responsables de la Bibliothèque a travaillé à la mise sur pied de cette Exposition devant résoudre tous les problèmes inhérents à ce genre d'organisation.

Le grand jour étant arrivé , on a pu constater que les habitants de Champrond et des alentours répondirent présents à l'invitation puisqu'à la fermeture , ce n'étaient pas moins de 400 personnes qui avaient franchi la porte de la salle d'exposition.

Au delà de la satisfaction des organisateurs , quant à la fréquentation , il faut remarquer qu'une telle manifestation dépasse largement le cadre artistique. En effet, cette exposition :

- 1°) a d'abord été un lieu de rencontre et de communication entre les visiteurs, les artistes, les organisateurs.
- 2°) a permis de faire connaître la bibliothèque, d'autant plus que nous présentions une cinquantaine d'ouvrages sur l'Art (livres de références de techniques...)
- 3°) a permis , pour l'équipe d'organisation , de cimenter des liens entre ses membres ; ce qui ne peut être que positif pour la pérennité de la Bibliothèque.

Pour tous renseignements concernant les activités de la Bibliothèque , venez aux permanences du samedi , de 15 h à 17 h , dans la salle près de la Mairie , ou prendre contact avec Monsieur DESMAISON, responsable.



Rencontre avec M. le MAIRE

Plusieurs questions nous ont été posées dans la perspective des prochaines élections municipales ; questions portant sur quelques points qu'il est bon d'ores et déjà de connaître. Pour ce faire, nous avons rencontré Monsieur le Maire qui a bien voulu apporter des réponses claires à ces interrogations.

1ère question : Pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous donner quelques aspects pratiques sur ce scrutin ?

Réponse : "L'élection aura lieu les 12 et 19 Mars 1989. Il y a 11 conseillers à élire (le nombre de conseillers étant proportionnel au nombre d'habitants).

2ème question : Et pour Champrond, comment cela va-t-il se passer ?

R : "Comme je l'ai indiqué lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, je souhaite renouveler le système mis en place en 1983. En l'occurrence, toute personne qui désire se présenter peut s'inscrire sur une liste unique ouverte. Elle sera close le 31 Janvier 1989 et une réunion de tous les candidats permettra d'en définir les modalités pratiques."

3ème question : Comment faudra-t-il voter ?

R : "Il ne faudra laisser sur cette liste que 11 noms au maximum."

4ème question : Pourra-t-on laisser moins de 11 noms ?

R : "Bien sûr, les bulletins seront valables."

5ème question : Et ceux qui en laisseront plus ?

R : "Le bulletin ne sera pas compté nul. Mais il ne sera pris en compte que les 11 premiers noms laissés sur la liste."

6ème question : Une question plus personnelle : briguerez-vous un autre mandat ?

R : "Oui, bien sûr, cette fonction est à la fois prenante mais ô combien passionnante. Mes activités professionnelles devant prochainement s'arrêter, je serais plus disponible encore pour cette mission... mais c'est aux électeurs et électrices d'en décider... "

7ème question : Et les Conseillers ?

R : "A ma connaissance, seul Monsieur MICONNET a pris sa décision définitive : celle de ne pas se représenter. Je tiens d'ailleurs à lui exprimer tous mes remerciements pour le travail accompli au sein de l'Assemblée Communale. C'est lui, par exemple, qui lorsqu'il était adjoint au Maire, il y a de cela dix ans, avait eu la responsabilité de suivre plus particulièrement le dossier de la construction de la salle polyvalente. Depuis 1983, il représentait la Commune au sein du Syndicat électrique du Perche et sa présence très régulière aux réunions du Conseil Municipal ainsi que son titre de doyen des élus faisaient que ses idées et son avis étaient très écoutés de nous tous. A noter également que certains conseillers n'ont pas arrêté leur décision définitive..."

8ème question : Quel est votre souhait le plus cher concernant ces élections ?

R : "Tout d'abord une campagne électorale digne et se déroulant dans la sérénité; c'est le souhait des Champronnois, je pense... Et puis, pour ma part, je souhaite une composition de conseil bien représentative de notre population : un savant dosage des professions, des âges, des origines géographiques de la Commune, des sexes etc..."

9ème question : Quel est le Bilan de ces six années de mandat ?

R : " Eh bien , je vous ai préparé la liste non exhaustive de toutes les réalisations qui ont été faites depuis 1983. Ces réalisations montrent bien, si besoin était , que c'est dans toutes les directions que le Conseil a travaillé en faveur de la population. Ne prenez pas ce bilan comme un satisfecit ou une couronne de laurier que nous nous décernons. Il faut le prendre comme un constat commencé en Mars 1983 et clos en Décembre 1988. Beaucoup de choses ont existé avant et l'avenir est rempli de projets... Et puis , il y a ce qui n'est pas dans cette liste , les multiples actions qui touchent la vie quotidienne des Champronnais ; toutes les questions, tous les tracassés auxquels nous avons essayé d'apporter la meilleure réponse possible. C'est aussi cela , le rôle d'un élu : "agir mais aussi savoir écouter". Je remercie l'équipe municipale actuelle , le personnel communal de m'avoir aidé dans cette tâche...

Conclusion : Merci , Monsieur le Maire , pour toutes ces explications et Merci pour le temps que vous avez bien voulu nous consacrer; je sais que vous avez un rendez-vous après celui-ci.

R : "Oui, en effet , je dois recevoir un monsieur qui projette l'installation d'un élevage de visons à Champrond . Vous voyez , je vous fais une confiance ... "

Propos recueillis le 15/12/88
par Mr DESMAISON C.

N.D.L.R : concernant la "confiance" de Mr le Maire , il s'avère en effet que ce n'est pas moins de 12 000 de ces petits animaux à la fourrure recherchée (n'est-ce pas Mesdames) qui viendraient s'installer à Champrond au lieu dit l'étang Carreau.

Nous reproduisons le tableau synoptique dont Monsieur MICHEL parlait tout à l'heure concernant le bilan des réalisations de

— MARS 83 à DECEMBRE 88 —

BATIMENTS COMMUNAUX

* Eglise :

- Restauration des vitraux (83)
- réfection de la toiture(86) - remplacement battant d'une cloche (86)
- Travaux sur pilier droit (87)

* Ecole :

- Réfection des deux salles de classe (l'une en 83 l'autre en 88)
(isolation par faux-plafond et double vitrage -Electricié -Peinture...)
- Revêtement en matériaux enrobés de la cour d'école (86)
- Couloir de la Cantine :électricité et peinture (85)
- remplacement du parquet par du carrelage dans la Cantine (88)

* Salle de réunions :

- Réfection de l'électricité (87)
- Remplacement des gouttières (88)

* Mairie :

- Rénovation de la salle de la Mairie (84)
- Réfection du perron (85)
- Ravalement de la façade (crédits prévus en 88 ,non réalisé à ce jour)

* Presbytère :

- ravalement extérieur et remplacement de fenêtres (84)

* Perception :

- ravalement extérieur
- peinture et masticage des fenêtres (84)

* Réfection de toitures :

-dépendance école - dépendance perception - sacristie - lavoir de Beurepaire(85)

* Logements communaux :

-logement de fonction du directeur de l'école
+ installation d'une baignoire et d'un chauffe-eau(84)
+ isolation cage d'escalier (85)

-logement 68, Grande-Rue :
+ travaux d'électricité (86)
+ remplacement cabine de douche (87)

-Remise en état d'un logement au 70, Grande-Rue(87)

V O I R I E

Réparations et/ou enduits sur les voies communales suivantes :

- * Chemin de l'Arcade et celui de La Chaussée (83).
- * Rue des Rosiers - Rue du Plessis (avec réalisation d'un pan coupé dans le virage avec la rue de la Lutonnerie). Chemin de l'Aiguillon - route du Grand Bois Landry - Chemin du Ferré (85).
Reprofilage et talutage chemin du Bois Colas (85).
- * Chemin de César -Ruelle du Prieuré -Rue de l'Etang -Chemin de l'Empire - Ruelle et rue de la Tour (86)
- * Chemin du Ferré -Rue de la Lutonnerie - Chemin du Bois-Gilet (1ère tranche) Rue de la Guèze - Chemin de la Forêt + parking salle polyvalente - Rue de la Fontaine - Chemin du Bois-Landry-Beaudoux - Chemin de la station d'épuration (87)
- * Chemin de Petit-Bois-Landry - Chemin de Tourcheronde - Le Bois-Gilet (2ème tranche) (88)

Aménagement du carrefour RN 23 chemin de Bois-Landry (88).

*Réfection de la place de l'église (87)

R E S E A U X

1°) Eclairage public :

- * Extension route d'Illiers - rues de la Guèze et de La Fontaine (83).
- * Renforcement ruelle du Prieuré -route de La Loupe à la hauteur de la rue de la Guèze -Ruelle de la Tour (84).
- * Nouveaux foyers lumineux : Grande-Rue à la sortie du Bourg en direction de Nogent ; route de La Loupe ; rue du Plessis ; chemin de l'Arcade ; rue des Rosiers (88).

2°) Assainissement :

- * Ecoulement des eaux pluviales à Villemaigre.(83)
- * Curage de vallées d'assainissement rural (85-86-88)
- * Assainissement pour eaux pluviales à Beurepaire(85 et 86) et rue de la Fontaine (86).
- * Remplacement et mise à niveau de 14 Tampons d'assainissement dans la traversée du bourg (87)

STATIONNEMENT - SIGNALISATION

- * Création du parking Mairie-Ecole (83).
- * exécution de parcs de stationnement latéraux dans la Grande-Rue et place de l'église (84)

ETANG DU PANAMA

- * Réfection des passerelles et élargissement de l'une d'entre elles (83).
- * Acquisition d'une grille (83).
- * curage partiel (88)
- * Aménagement d'un système de vannage (88).

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- * Achat de trois tables pique-nique (2 pour le Panama - 1 à Beurepaire) (83).
- * Passerelle à l'étang Carreau (86)
- * Construction de Sanitaires publics (87).

A C Q U I S I T I O N S

- * Tondeuse à gazon (83)
- * Remplacement de la sonorisation à la salle polyvalente (85)
- * Achat de deux vitrines pour affichage municipal (85)
- * Bennette et cabine pour tracteur (86).
- * Photocopieur Mairie (86)
- * Tissu pour rideaux de la salle polyvalente (86)
- * Débroussailleuse et tondobroyeur (87)
- * Achat lame de déneigement
- * Chaises et tables supplémentaires pour salle polyvalente (88)

Les Maisons Fleuries de Champrond

FELICITATIONS aux lauréats du Concours 1988 des maisons fleuries, organisé au niveau départemental.

Jamais depuis le début de notre participation à ce concours, nous avons eu autant de personnes récompensées sur Champrond.

La Commune a obtenu, quant à elle, un 1er Prix d'arrondissement.

Ce prix récompense l'effort de fleurissement communal.

C'est Madame GUILLEMET, Conseillère Municipale, qui fait profiter notre Collectivité de son talent.

Ont donc été classés pour 1988 :

1er Prix d'Arrondissement :

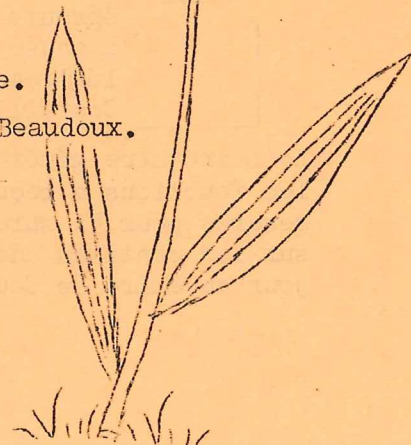
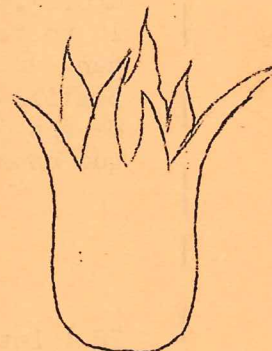
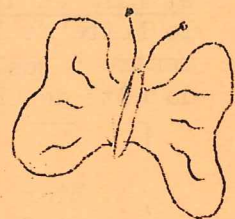
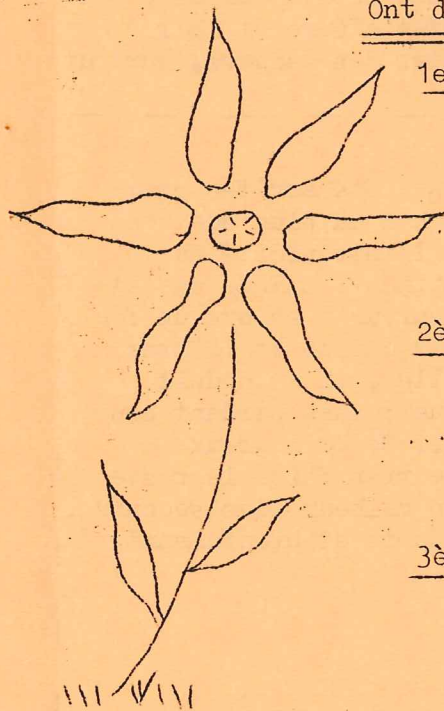
- Mme SERGENT Madeleine, 80 Grande-Rue.
- Mr HARDY Marcel, 62 Grande-Rue
- Mr AUGER Maurice, 13 Grande-Rue
- Mr GUILLEMET Hubert, Station-Service RN 23.

2ème Prix d'Arrondissement :

- Mr CHARRON Roger, Rue des Rosiers.
- Mr CLEMENT Emile, 3 Place de l'église.
- Mr PIPEREAU Guy, 29 Grande-Rue.

3ème Prix d'arrondissement :

- Mme DUFFAUD Denise, l'Empire.
- Mr CHAMPIOT Pierre, 57 Grande-Rue
- Mr LECOINTRE Claude, 22 Grande-Rue
- Mme GUY Irène, 25 Grande-Rue
- Gendarmerie Nationale, 6 Grande-Rue.
- Mr BIGEAULT François, Bois-Landry-Beaudoux.



Au Temps des Diligences

La couverture de notre bulletin annuel représente donc "la Tour de Guet" du relais de diligences de Champrond, magnifiquement fixée sur la toile par Monsieur MICONNET. Nous avons pu d'ailleurs admirer ce tableau à l'Exposition de peinture des Indépendants du Perche à La Loupe, il y a quelques semaines.

Où se situe cette Tour ?

Le clocher de Champrond est bien sûr un indice important. Cette tour qui fait partie de la propriété de Madame ROUSSET est située au numéro 32 de la Grande-Rue. La "prise de vue" de Mr MICONNET est faite à partir de la cour de Madame ROUSSEAU.

A quoi servait cette Tour ?

Au temps des diligences, les chevaux, de très solides percherons, étaient changés régulièrement dans des relais où les voyageurs pouvaient également se dégourdir les jambes et se restaurer. Cette Tour permettait à un guetteur d'apercevoir au loin sur le chemin les diligences arriver dans un nuage de poussière. Ainsi pouvait-on prévoir l'arrivée de la diligence. Il faut bien dire qu'il n'y avait pas d'horaires tant les aléas de l'itinéraire pouvaient être cause de retard.

Nous en voulons pour preuve la lettre contenue dans le journal de la Préfecture d'Eure et Loir en date du 20 Vendémiaire An 9 (12 Octobre 1800). Cette lettre adressée par le Maire et l'Adjoint de la Municipalité de Courville au Préfet d'Eure et Loir montre à quel point ces voyages en diligence pouvaient présenter des dangers, surtout du côté de Champrond.

Citoyen Préfet,

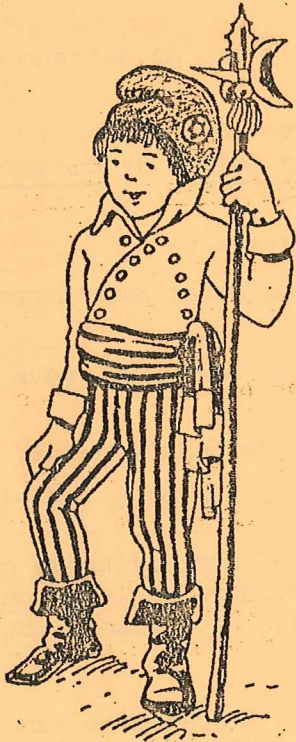
Hier au soir vers sept heures, la diligence de Nantes a été arrêtée près de Champrond, dans un lieu dit le Bois des Souches qui n'a au plus que cent lieue de traversée. L'équipage n'a dû son salut qu'à l'intrépidité du Postillon qui le conduisait; vieillard pourtant de soixante quinze ans et ayant soixante ans de service dans son état. Ce malheureux a essuyé un feu de peloton de huit coups de fusil qui lui ont criblé la caisse et le bras droit, malgré cela il n'a perdu ni la tête, ni la selle, il a conduit la voiture à toutes jambes pendant l'espace d'une lieue; mais perdant son sang en abondance et ses forces il n'a pu continuer... Ce malheureux postillon, père de famille, se trouve hors d'état de rien faire le reste de ses jours. Ses services méritent une pension, son malheur, des secours, que nous supplions pour lui auprès d'un gouvernement juste et bienfaisant.

Salut et respect.

Signé : CHANCEREL Maire
COCHEREL Adjoint

PS : Les blessures du Postillon sont le seul malheur que la voiture ait éprouvé; les brigands après leur décharge, n'ont pu la joindre à cause de la vitesse des chevaux dont un cependant a été blessé mais légèrement. Ce Postillon s'appelle René MAINTENAN, il demeure à Courville.

Le Secrétaire général de la préfecture qui pendant la tournée du Préfet, en remplit les fonctions a reçu cette lettre le 21 de ce mois. Le même jour, il a pris des mesures pour la sûreté de la route de Courville à Nogent; il a ensuite tiré, sur les centimes additionnels, une somme de cent Francs qui a été portée le même jour au Maire de Courville pour être remis au brave et malheureux MAINTENAN.



* 1789

1989 *

La Révolution Française de 1789, ce bouleversement qui allait en quelques mois renverser une monarchie vieille de 13 siècles et transformer de façon irréversible le visage de la France, est connue par beaucoup d'entre nous au travers de souvenirs scolaires, d'éventuelles lectures ou de films et téléfilms, plus ou moins romancés, au détriment de la réalité historique. Aussi 1989 va être pour tous l'occasion, par "médiats interposés" de réviser ou de parfaire nos connaissances.

Faisons confiance pour cela aux organisateurs responsables de cette commémoration.

Pour Champrond, je n'ai pas fait de recherches d'histoire locale sur cette période. Aussi voici résumés quelques faits venus à ma connaissance :

— CHAMPROND sous la REVOLUTION —

Le 13 Juillet 1788, un ouragan de grêle avait hâché les moissons de la Charente à l'Escaut. L'hiver 88-89 fut d'une rigueur inouïe : il gela sans interruption du 25 Novembre 1788 au 13 Janvier 89. La cherté du pain aggrave la misère des paysans et des petites gens. Voici pour le quotidien "populaire".

Du côté de la Noblesse, à la veille de la Révolution, les descendants de deux familles célèbres exerçaient leur emprise sur les terres de Champrond et des environs :

* les derniers SULLY, qui non seulement vivent sur la fortune acquise par les générations précédentes, mais qui, dominés par la passion du jeu, dilapident si bien l'héritage que le 1^{er} Septembre 1784, Louis Marie Emmanuel Maximilien de l'Aubépine-Sully vendit au marquis de Gontaut les terres et seigneuries de Champrond et Montlandon pour 120 000 livres.

* les d'ALIGRE, anoblis au XVII^{ème} siècle, qui bons administrateurs agrandissent continuellement leur domaine. En 1788 le territoire de la Commune est l'objet de litiges entre les deux familles pour les partages de la forêt.

Dès 1789, le marquis Etienne François d'Aligre et la marquise, après avoir réalisé toute leur fortune émigrèrent à Londres. Là, d'après G. de Diesbach (Histoire de l'Emigration 1789-1814) "leur fortune fait des envieux et leur avarice des mécontents".

Par contre le sieur de Gontaut seigneur de Champrond eut quelques démêlés avec la municipalité du village qui voulut lui confisquer ses biens comme "émigré".

Il put cependant faire la preuve qu'il n'avait jamais quitté la France, étant Officier à Tarbes. Il conserva ses biens mais ne fut définitivement rayé de la liste des émigrés que le 4 Floréal de l'an VII (23 avril 1799).

L'église de Champrond qui avait été transformée en usine à salpêtre subit de graves dégradations : elle fut dépavée, dépouillée de ses ornements ; ses meubles furent détériorés par le salpêtre. Faute de ressources le clocher est en partie découvert et la toiture en mauvais état. La grosse cloche de 780 livres fut descendue et expédiée à Paris.

En 1790, Champrond en Gâtine fut chef-lieu de Canton dépendant du district de Nogent le Rotrou, formé par les communes de : Champrond, Les Corvées, Montireau, Montlandon, St Denis des Puits, St Victor de Buthon, Le Thieulin, Villebon et Les Ys.

En 1793, le nom de Champrond en Gâtine fut remplacé, par celui plus au goût du jour, de Champrond-Marat.

o L'ELEVAGE du PETIT BOIS LANDRY o

Il est un fait constaté sur les registres de l'état-civil : peu de naissances sont enregistrées chaque année, à Champrond.

Et pourtant il existe sur le territoire de la Commune un endroit où les naissances sont très courantes. Découvrons aujourd'hui l'élevage de chiens de Madame Brigitte WARDAVOIR situé au Petit Bois Landry.

Laissons à Mme WARDAVOIR le soin de nous présenter son élevage :

" Cela fait maintenant deux ans et demi que l'élevage du Petit Bois Landry est installé. Nous avons trois races :

- des Cotons de Tulear qui sont des petits chiens blancs qui nous viennent de Madagascar ;
- des Cairns Terriers qui sont anglais et de petite taille aussi ;
- et des Labradors qui eux sont du Canada et de taille plus importante.

Pour les mamans et leurs chiots, une nursery avec neuf compartiments qui sont chauffés individuellement. Pour les chiennes Labradors et leurs chiots, il faut des caisses de mise-bas spéciales pour qu'elles ne puissent pas écraser leurs petits.

Trois grands parcs pour chacune des trois races sont entièrement bétonnés avec des abris chauffés l'hiver (11 degrés), la nuit, pour les Cotons et les Cairns.

Les chiots sont vendus vers l'âge de deux mois après que nous les ayons tatoués et faits vacciner."

Si vous désirez en savoir plus sur ces chiens, vous trouverez ci-dessous une fiche signalétique sur les pensionnaires du Petit Bois Landry, qui avaient eu l'honneur de la télévision régionale l'an dernier.

Bien entendu, Madame WARDAVOIR se tient à votre disposition pour vous renseigner plus complètement.

Nous la remercions d'avoir collaborer à notre Bulletin et d'avoir su pendant ces courts instants, nous faire partager sa passion.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Brigitte WARDAVOIR
ELEVAGE DU PETIT BOIS LANDRY
CHAMPROND EN GATINE
28240 LA LOUPE
TEL: 37.49.86.23

NATIONALITE : ANGLAISE

CAIRN - TERRIER

Apparu au début du XVII^e siècle, le Cairn, présenté au public en 1902, n'est devenu populaire qu'après 1930. En Ecosse, les "Cairns" sont de petits monticules de pierres, des éboulis rocheux où les animaux de petites tailles établissent souvent leur tanière. Le Cairn a été créé spécialement pour débusquer tous ces petits animaux.

Originaire de l'île de Skye en Ecosse, il a contribué à la formation du "Scottish Terrier" et du "West Highland White Terrier". On lui donna pendant un certain temps le nom de "Skye Terrier à poil court".

COTON DE TULEAR

NATIONALITE : MALGACHE

"TULEAR" : ville et port de Madagascar

La légende veut que vers l'an 1500, un bateau ait fait naufrage au large de Madagascar. Seuls survivants, un couple de chiens qui auraient gagné la côte à la nage, dans la région de Tuléar, au Sud-Ouest de l'île. Comme ils vécurent en liberté, la race s'adapta à l'environnement, se transforma, évolua. Ce n'est qu'au début du siècle que les colons s'intéressèrent à ce petit chien sauvage qui très rapidement reprit goût à la compagnie de l'homme. Quelques cynophiles réussirent à fixer la race et en 1971 la F.C.I. agréa le Coton de Tuléar, race malgache.

Ils furent employés à la chasse pour débusquer les phacochères (sangliers africains) puis le Coton devint gardien de troupeaux (boeufs, zébus) compensant sa taille par une nette vigueur et une voix perçante. Puis il devint un excellent chien de compagnie.

Les premiers Cotons firent leur apparition en Europe vers 1975.

Des yeux foncés, un regard vif et intelligent sous une coiffure à longs poils d'où émergent des oreilles fines, tombantes ; sa couleur est blanche avec quelques taches marron, beiges ou grises ou entièrement blanche. Son poil forme exactement les mêmes mèches que le fruit du cotonnier d'où son nom.

Son tempérament est doux et affectueux, le Coton est très sociable avec les autres chiens et les chats. Il respire "la joie de vivre", fait mille clowneries pour vous séduire mais sait également rester à sa place tranquillement.

C'est un petit chien idéal pour tenir compagnie et très résistant, qui ne craint pas les grandes promenades, au contraire.

Pour lui garder son beau poil, il suffit de bien le brosser une ou deux fois par semaine.

NATIONALITE : ANGLAISE

LABRADOR - RETRIEVER

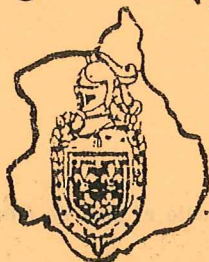
Né dans l'île de Terre-Neuve, il fut introduit en Grande Bretagne au XIX^e siècle par des navires anglais en provenance de la péninsule canadienne du Labrador.

Le Labrador est le descendant, dit-on, direct du Terre-Neuve. Il doit son nom à son pays d'origine où il était employé par les marins pour récupérer les poissons qui s'échappaient des filets.

Il fit son apparition en Angleterre en 1820, ramené par les pêcheurs de morue. C'était un chien fort, plus grand que le Pointer, recouvert d'un poil noir assez long. Par sélection et par croisements divers (notamment avec le Pointer), les anglais en firent un chien plus léger, à poil plus court. La race fut officiellement reconnue en 1903 par le Kennel Club.

Centenaire

1888



1988

Gendarmerie



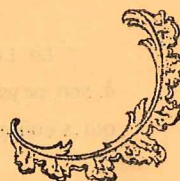
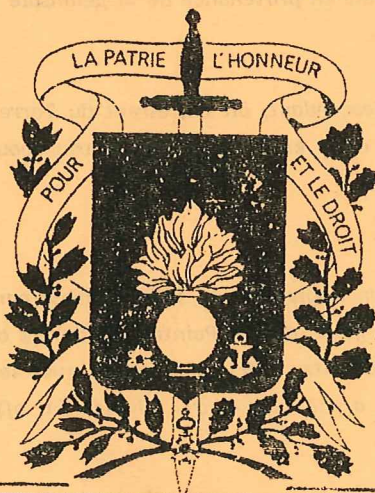
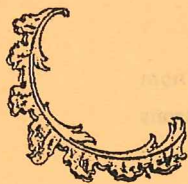
Certains pourraient vous dire, que le képi fait peur
Homme au service des hommes, le gendarme est utile
Appliquant strictement les règles en vigueur
Militaire avant tout, il est aussi habile
Patrouille de jour, de nuit, il sillonne les routes
Rien ne peut détourner son attention rapide
On reconnaît de loin l'uniforme et nul doute
N'oubliez pas surtout qu'il est souvent bon guide
Des années ont passé, les gardes à pied aussi

Entrainant en un siècle le gendarme à cheval
Nationale vingt trois la voiture a suivi

Gageons que VAN GASTEL, chef de territoriale
Avec grand dévouement dirige ses "soldats"
TANFIN, CLERC, IROLLA, BASSARD ou bien MAUNY
Ils sont au cœur du Perche aimés, n'en doutez pas
Ne croyez pas surtout qu'à Champrond on oublie
En l'an 88, qu'un siècle s'est écoulé



A la Gendarmerie d'un Village bien gardé



Le tracteur agricole

Le gyrophare et le triangle de présignalisation pour une meilleure sécurité



Triangle de présignalisation

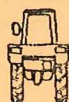
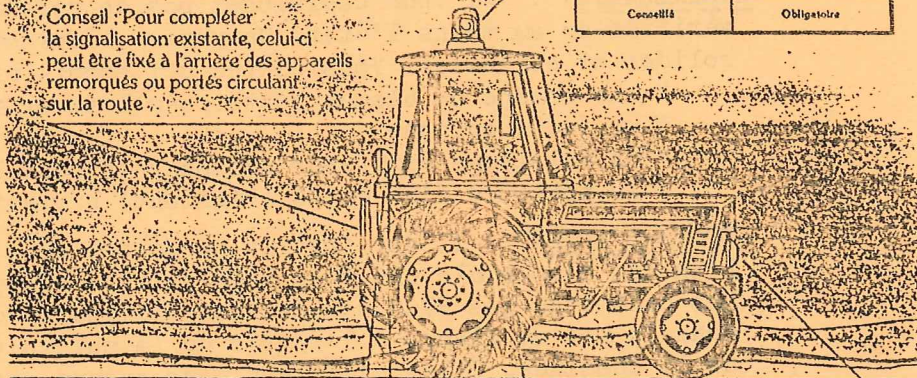
Tracteur dont le PTAC est inférieur à 315	Tracteur dont le PTAC est supérieur à 315	Tracteur attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 500 kg
Triangle ou feux de détresse	Triangle obligatoire	Triangle obligatoire

Conseil : Pour compléter la signalisation existante, celui-ci peut être fixé à l'arrière des appareils remorqués ou portés circulant sur la route.



Le gyrophare obligatoire Doit être placé de telle sorte qu'il soit visible à 50 mètres tous azimuts

Tracteur avec appareil dont la largeur est inférieure à 2,50 m	Tracteur avec appareil dont la largeur excède 2,50 m ou attelé de plusieurs remorques
Concédé	Obligatoire



Obligatoires à l'arrière
 2 feux rouges
 2 ou 4 catadioptrés rouges
 2 indicateurs de changement de direction
 Eclairage de la plaque d'exploitation
Facultatifs
 2 feux "STOP"
 feux de stationnement
 feux de détresse



Obligatoires à l'avant
 2 feux de croisement
 2 feux de position
 2 indicateurs de changement de direction
Facultatifs
 2 feux de route
 2 feux de brouillard
 feux de détresse



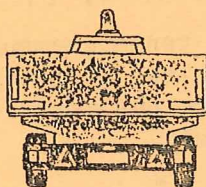
Feux orientables
 Il est interdit d'utiliser, sur la route, les feux orientables prévus pour le travail de nuit



Autres équipements obligatoires
 Avertisseur sonore
 Cabine ou arceau de sécurité sur les tracteurs neufs depuis le 1^{er} janvier 1976.
 Essuie-glace et lave-glace si le tracteur est équipé d'un pare-brise.
 Un rétroviseur extérieur gauche si le tracteur possède une cabine fermée.

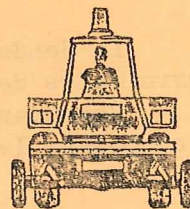
Lorsque les feux du tracteur sont cachés par un appareil remorqué ou porté : il faut remettre l'éclairage et la signalisation du tracteur

REMORQUES



Obligatoires à l'arrière
 2 feux rouges
 2 catadioptrés triangulaires rouges (fixes à la remorque)
 2 Indicateurs de changement de direction
 1 éclairage de la plaque d'exploitation

APPAREILS REMORQUÉS



Lorsque les feux du tracteur sont visibles :
Obligatoires à l'arrière
 2 catadioptrés triangulaires rouges (fixes à l'appareil)
 1 éclairage de la plaque d'exploitation

CONSEIL : BANDES FLUO RETRO-REFLECHISSANTES

SUPPORT AMOVIBLE D'ECLAIRAGE



Ce dispositif doit être installé à l'arrière de l'appareil remorqué lorsque celui-ci est dépourvu d'éclairage et de signalisation.
 (Les 2 catadioptrés triangulaires rouges doivent être fixés de manière rigide à ce dispositif).



Gyrophare
 Obligatoire si la largeur de l'appareil remorqué ou porté excède 2,50 m



Triangle de présignalisation
 • En cas d'immobilisation sur la chaussée.
 • Pour compléter la signalisation existante, celui-ci peut être fixé à l'arrière des appareils remorqués ou portés circulant sur la route.

Plaquette réalisée à partir de la documentation fournie par la PREVENTION RURALE La Gendarmerie de CHAMPROND.

- LA SECURITE NE CONCERNE PAS QUE LES AUTRES -

Par la radio, la télévision, le journal, dans votre entourage immédiat, vous avez appris un jour ou l'autre et peut être même récemment l'agression ou le vol dont ont été victimes des personnes âgées.

Alors, les gendarmes de CHAMPROND EN GATINE voudraient, aimeraient que cela ne vous arrive pas.

* * *

PRECAUTIONS A PRENDRE :

- INSTALLATION : Si vous choisissez pas de refaire vos portes et fenêtres, vérifiez-en au moins l'état. Serrures et fermetures doivent être suffisamment solides et efficaces. Vous pouvez utilement faire installer :
- * une chaîne ou bloque porte pour laisser fermé mais entrebaillé
 - * un judas optique
 - * un éclairage extérieur puissant et pour le moins efficace
 - * la présence d'un chien (vigilant) bruyant est déjà une bonne prévention.

- DEPOIS D'ARGENT : Il est inutile de garder de l'argent liquide chez soi. L'en-cas disponible une fois volé et l'on n'a plus rien ! Les cachettes les plus connues des visiteurs sont : sous la pile de linge, dans le pot de fleurs à l'entrée de la maison (clefs), dans le pot au dessus de la cheminée. Elles n'offrent plus aucune sécurité. L'usage du CHEQUIER bancaire ou C.C.P. est tout à fait pratique, simple et efficace. En ce qui concerne le CCP, vous connaissez votre préposé : "C'est lui qui vous apportera votre argent par ce moyen sûr".

- COMPORTEMENT DES PERSONNES

Une règle essentielle ; ne jamais recevoir d'inconnu. Si vous y êtes obligé, faites en sorte de jamais être seul.

En aucun cas, ne laisser un inconnu visiter votre maison, garage, appartement, seul.

Ne jamais laisser un inconnu seul chez vous.

Ne dites jamais à un inconnu que vous habitez seul.

Et surtout ne jamais évoquer vos ressources.

Si vous avez affaire à un démarcheur honnête (ça existe !)

Souvenez-vous du délai légal pour récuser la commande (8 jours)

Demandez conseils à vos voisins, amis, parents.

ALERTE :

La Gendarmerie est à votre disposition pour vous protéger. Elle ne pourra le faire avec efficacité qui si vous-mêmes respectez les conseils que je vais vous donner :

- * Signaler les rodeurs suspects, les visiteurs que vous avez éconduits.

VOUS POUVEZ LE FAIRE, soit en téléphonant ou faisant téléphoner ces renseignements à la brigade de CHAMPROND EN GATINE, de jour comme de nuit

en composant le 17

ou le 37 49 81 03

La Gendarmerie grace aux renseignements que vous lui aurez transmis pourra faire des recherches précises et récupérer les biens spoliés.

Cependant, il n'en demeure pas moins que la rapidité de l'alerte en composant le 17 est primordiale.

*

LA GENDARMERIE compte sur vous et n'oubliez pas que votre action suffira à rendre encore plus sûr nos villages et hameaux.

A l'occasion de cette fin d'année, les gendarmes de CHAMPROND EN GATINE vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1989.

Le MDL Chef VAN GASTEL.



Se prémunir contre les cambriolages... les agressions

Etes-vous bien prudent face aux risques de vol ?

-----o0o-----

VIE QUOTIDIENNE	Oui	Parfois	Non
Vous prévenez vos voisins et la Gendarmerie avant de partir en vacances	+ 5 pts	0 pts	- 5 pts
Vous laissez votre clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres	-10 pts	-5 pts	+ 5 pts
Vous fermez vos deux serrures de porte d'entrée (et de service) ou votre système tri-points	+ 5 pts	-5 pts	- 10 pts
Vous avez des fenêtres accessibles (rez-de-chaussée, terrasse ou balcon) et vous les laissez ouvertes pour de courtes absences.	-10 pts	-5 pts	+ 5 pts
Vous sortez régulièrement aux mêmes heures	- 5 pts	0 pts	+ 5 pts
Vous avez une maison et vous en éclairez les abords	+ 5 pts	0 pts	- 5 pts
Vous avez un appartement et vous utilisez un œil et un entrebâilleur	+10 pts	0 pts	- 10 pts
Vous faites vider votre boîte aux lettres pendant vos absences	+10 pts	0 pts	- 10 pts
Vous conservez chez vous des sommes d'argent liquide importantes et des bijoux de valeur	- 10 pts	0 pts	+ 10 pts
Vous avez photographié vos objets de valeur	+ 10 pts	0 pts	- 10 pts
Votre intimité est protégée par de hauts murs ou haies	- 5 pts	0 pts	+ 5 pts
Vous avez barreaudé vos fenêtres ou/et renforcé vos volets et portes	+10 pts	0 pts	- 5 pts
Vous avez installé un système d'alarme	+10 pts	0 pts	- 10 pts
Vous voyez quelque chose de suspect et prévenez la Police ou la Gendarmerie	+15 pts	+5 pts	- 15 pts



moins de 0 point : aucune assurance sérieuse ne consentira à vous dédommager. Pour ce qui

de 0 à 50 points : vous pouvez mieux faire

BAREME : de 50 à 100 points : si on vous cambriole, c'est vraiment pas de chance !

FÊTES et COMMEMORATION

MERCREDI 04 JANVIER	-GALETTE DES ROIS DU CLUB DE L'AMITIE.
DIMANCHE 08 JANVIER	-GALETTE DES ROIS DES JOYEUX CHAMPRONNAIS.
LUNDI 09 JANVIER	-ASSEMBLEE GENERALE DES ADHERENTS DE LA BIBLIOTHEQUE.
SAMEDI 14 JANVIER	-REUNION COMMEMORATION BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION.
SAMEDI 21 JANVIER	-ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE PECHE.
DIMANCHE 29 JANVIER	-ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS.
SAMEDI 11 FEVRIER	-SORTIE SPECTACLE A PARIS DES ANCIENS COMBATTANTS ET DU CLUB DE L'AMITIE.
MERCREDI 15 FEVRIER	-DJEUNER AMICAL ET ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE L'AMITIE.
SAMEDI 18 FEVRIER	-REPAS DANSANT DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES.
DIMANCHE 26 FEVRIER	-MATCH DE MANILLE DES ANCIENS COMBATTANTS.
DIMANCHE 12 MARS	-CARNAVAL DES ECOLES.
et	-PREMIER TOUR ELECTIONS MUNICIPALES.
DIMANCHE 19 MARS	-COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE.
et	-DEUXIEME TOUR ELECTIONS MUNICIPALES.
SAMEDI 25 MARS	-OUVERTURE DE LA PECHE.

CHAMPROND 1989

DIMANCHE 07 MAI	-REPAS DES ANCIENS DE LA COMMUNE.
LUNDI 08 MAI	-COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945.
DIMANCHE 11 JUIN	-KERMESSE DES ECOLES.
DIMANCHE 18 JUIN	-ELECTIONS EUROPEENNES.
SAMEDI 24 JUIN	-DISTRIBUTION DES PRIX DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE.
DIMANCHE 02 JUILLET	-MECHOUI DES ANCIENS COMBATTANTS.
JEUDI 13 JUILLET	-BAL POPULAIRE.
VENDREDI 14 JUILLET	-FETE NATIONALE.
DIMANCHE 06 AOUT	-FETE PATRONALE (JOYEUX CHAMPRONNAIS et PARTICIPATION du CLUB DE L'AMITIE).
MARDI 15 AOUT	-COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE CHAMPROND.
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE	-REPAS ANNUEL DU CLUB DE L'AMITIE.
SAMEDI 11 NOVEMBRE	-COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
et	-BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS (A CHAMPROND).
DIMANCHE 19 NOVEMBRE	-LOTO DES JOYEUX CHAMPRONNAIS.
SAMEDI 16 DECEMBRE	-ARBRE DE NOEL.

ECHO des ASSOCIATIONS

• ASSOCIATION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHAMPROND EN GATINE •

L'Association se compose de 70 membres actifs et presque tous les Foyers de Champrond sont membres honoraires.

L'Association vous présente à tous ses vœux de Bonheur et de Santé pour la Nouvelle Année.

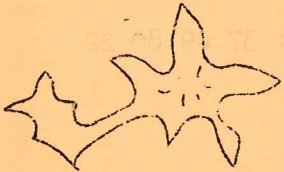
• SOCIÉTÉ DE PÊCHE •

Après une année de transition, la Société reprend ses habitudes sur les deux étangs et réempoissonnera au maximum avec 135 Kg de poissons : Carpes - Tanches - Gardons - pour une valeur proche de 6 000 F.

Notez bien : l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le 21 JANVIER 1988 à 17 heures dans la salle de réunions, près de la Mairie.

Le Président.

P. CHAMPIOT.



• CLUB DE L'AMITIÉ •

A l'aube de cette nouvelle année, le Bureau du Club de l'Amitié adresse à la Municipalité ainsi qu'à tous les habitants de Champrond en Gâtine ses meilleurs vœux.

Venez donc nous retrouver tous les mercredis de 14 h à 18 h, à la salle de réunions attenant à la Mairie.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, nous irons vous chercher et vous reconduire.

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent.

Merci de nous lire et à tous Bonnes Fêtes de fin d'année.

Le Président.

A. THOMASSIN.

Composition du Bureau du Club de l'Amitié

Président d'Honneur	: Monsieur Pierre MICHEL
Président	: Monsieur André THOMASSIN.
Vice-Présidente	: Madame Georgette HURBAULT
Secrétaire	: Madame Olga MARDELAY
Secrétaire-Adjointe	: Madame Gisèle BERTHET
Trésorière	: Madame Marguerite MARTINIE.

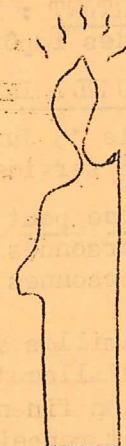
Ouverture du Club de l'Amitié de :

→ Octobre à Mars : réunion tous les mercredis.

→ Mars à Juin : réunion tous les quinze jours.

→ Fermeture du Club :

Fin Juin au début Octobre.



A. D. M. R.

* AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL *

Mamans, sachez que l'A.D.M.R. se tient toujours à votre disposition.

Si vous vous trouvez parfois surchargées de travail, surmenées ou indisponibles, par exemple à l'occasion d'une grossesse, d'une naissance, d'une maladie, (d'un enfant, du père ou de vous-même) etc... l'A.D.M.R. peut vous aider.

Pour cela, des professionnelles appelées "TRAVAILLEUSES FAMILIALES" peuvent venir temporairement chez vous afin de vous seconder dans vos tâches ménagères et vos responsabilités familiales et aussi s'occuper des enfants.

Une prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales peut intervenir et dont le montant est fixé suivant les revenus.

Depuis peu, un nouveau service est créé "DOMICILE SERVICES", une Auxiliaire Familiale peut intervenir d'urgence chez toutes personnes sans aucune enveloppe sociale.

Responsable Aide Familiale - Auxiliaire Familiale :

- Mme MICHEL Rue des Rosiers 28240 CHAMPROND EN GATINE Tél : 37 49 80 36.

ou, en cas d'absence :

- Mme LECOINTRE 22, Grande-Rue 28240 CHAMPROND EN GATINE Tél : 37 49 80 22

+ La Croix Rouge +

* SERVICE D'AIDE MENAGERE ET ACTION SOCIALE *

SERVICE AIDE MENAGERE

Pour beaucoup de personnes âgées ou malades (de tout âge), certains actes de la vie courante sont pénibles. La Direction Départementale du Service d'Aide Ménagère d'Action Sociale de la CROIX ROUGE FRANCAISE d'Eure et Loir remédie depuis de nombreuses années à cette lacune.

Avec leurs qualités morales, leur dévouement, leur tact et leur discrétion, les AIDES-MENAGERES de ce service assurent régulièrement, avec le plus grand souci de neutralité politique ou confessionnelle :

- les travaux domestiques courants : vaisselle, lavage des sols et des vitres, le lit (matelas à retourner).
- la préparation des repas.
- les courses et le petit courrier.
- l'entretien du linge (raccommodage, lavage du petit linge).
- la toilette et les soins d'hygiène (mais en aucun cas l'aide-ménagère ne peut pratiquer des soins qui exigent la possession d'un diplôme officiel d'infirmier).

La participation financière à la charge des bénéficiaires est fixée en fonction des ressources par leur Caisse de Retraite Vieillesse (pour les personnes retraitées) ou pour les Caisses de Sécurité Sociale Maladie (pour les personnes malades).

TRES IMPORTANT : la participation horaire à la charge des bénéficiaires peut être déductible des impôts jusqu'à concurrence de 12 000 F.

SERVICE AUXILIAIRE DE VIE

Depuis le 15 Juillet 1984, la CROIX ROUGE FRANCAISE a intensifié son action sociale en créant un service d'AUXILIAIRE DE VIE (Aide aux handicapés de tout âge).

Ce service peut intervenir :

- chez les personnes titulaires de l'Allocation Compensatrice.
- chez les personnes handicapées auxquelles la COTOREP a reconnu le besoin d'une tierce personne
- dans les familles ayant à charge un enfant handicapé bénéficiant du complément 1ère catégorie d'Allocation d'Education Spécialisée.

La participation financière à la charge des bénéficiaires est fixée en fonction des revenus

Pour tout renseignement ; contacter :

Madame CHASSAGNE Georgine 11, route de La Loupe
28240 CHAMPROND EN GATINE Tél : 37 49 83 35.

TELEALARME

Ce nouveau service qui allie la sécurité des personnes à domicile à une grande simplicité d'utilisation a été présenté le 30 Novembre 1988 , dans le cadre du Club de l'Amitié.

Deux organismes (l'ADMR et la MSA) proposent ce service dont voici la présentation :

Systeme FILIEN (choisi par l'ADMR)

- Un LIEN avec une grande famille de bénévoles.
Ils participent activement au soutien à domicile des personnes âgées , handicapées , isolées ou dépendantes.
- FILIEN , UN AMI PENDU A VOTRE COU —
C'est un pendentif qu'il convient d'avoir en permanence à son cou.
Un coup de cafard , un malaise ? Tirez .
- FILIEN , UN AMI SUR LEQUEL ON PEUT TOUJOURS TIRER —
Une simple traction suffit à déclencher automatiquement l'appel , où que vous soyez dans votre maison (ou dans votre jardin) .
- FILIEN , UN AMI SUR ET EFFICACE —
A votre demande, il prévient qui vous voulez , en alertant ceux que vous aurez préalablement désignés (parents, médecin , pompiers . . .)

Deux formules adaptées à vos besoins :

- la location mensuelle
- l'achat.

Pour tous renseignements :

Présidente - Mme LESUEUR "Les Grands Pavillons" 28240 SAINT ELIPH Tél: 37 81 13 16
Vice-Psd - Mr RENARD 22 avenue de Normandie 28240 LA LOUPE Tél : 37 81 27 23
Vice-Prsdte - Mme CHASSAGNE Georgine 11,route de La Loupe 28240 CHAMPROND EN GATINE
Tél : 37 49 83 35

PRESENCE VERTE (Service de Télésécurité de la M.S.A.)

C'est bien d'être entouré.

Vos enfants - vos voisins - vos amis - votre médecin -

— PRESENCE VERTE les choisira pour intervenir auprès de vous (chute,malaise..)

La petite télécommande , vous l'avez dans la poche ou vous la portez au cou.
Si nécessaire , un simple geste suffit:

Avoir le secours à portée de main c'est la simplicité PRESENCE VERTE
Le secours et le réconfort instantanés.

Savoir que l'on n'est pas seul ; c'est la solution PRESENCE VERTE
Vous avez utilisé la télécommande ; quelques minutes après, vous aurez l'aide que vous attendez :

Secourir rapidement c'est l'efficacité PRESENCE VERTE.

Pour son installation , deux solutions :

- soit l'achat.
- soit la location mensuelle.

Pour tous renseignements , adressez-vous à :

- Mr BARILLON ,président de l'Association
- Mr TABOURIN Directeur-Adjoint de la MSA d'Eure et Loir
5,rue Chanzy CHARTRES
- Collaboratrice : Mlle LEGRAND : Tél: 37 30 45 45 PRESENCE VERTE 28
- Mme GIRARD Assistante sociale sur le Canton le Lundi et Samedi Matin

MEMORANDUM

TO : [Illegible]

FROM : [Illegible]

SUBJECT : [Illegible]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]